

Renforcement du projet de digitalisation de la relance de la population en santé sexuelle et reproductive au niveau de la région de Tanger-Tétouan- Al Hoceima

Assistance technique TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

La pandémie de la Covid -19 au Maroc a retenti négativement sur l'accès et la continuité des services de la santé sexuelle et reproductive (SSR). Ainsi, les visites et les rendez-vous ont été reportés, voire annulés. Les couples qui souhaitaient éviter une grossesse couraient un risque de voir leurs besoins en matière de contraception insatisfaits et d'avoir une grossesse non planifiée. Ces conséquences sont dues aux différentes mesures prises par l'Etat, relatives au confinement, aux restrictions de mobilité.

Ainsi, la prestation de services de la SSR qui devrait se faire conformément aux lignes directrices décrites par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale nécessitait une adaptation en matière de gestion. Dans cette perspective, la Direction de la Population, avec l'appui de l'UNFPA, a implanté un projet innovant s'appuyant sur la digitalisation comme intervention prometteuse pour maintenir un accès continu aux services de la SSR tout en continuant à offrir des renseignements et des conseils adaptés. Cette intervention est conçue comme alternative efficace pour une meilleure génération des services de santé. Le modèle implanté est composé de deux solutions informatiques destinées aux prestataires et aux femmes. C'est un modèle digital de communication et de relance de la population cible de la SSR, notamment la planification familiale (PF) et la santé maternelle.

Suite à l'implantation de ce projet au niveau de 30 centres de santé, sites pilotes à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, et dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la santé Sexuelle et Reproductive 2021-2030, notamment son action 13 « Digitalisation du système d'information en faveur de l'intégration en santé sexuelle et reproductive », le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale procédera au renforcement du projet susmentionné en l'adaptant aux besoins identifiés lors de la phase pilote d'implantation. Dans ce sens, la Direction de la Population en partenariat avec l'UNFPA, lance une consultation pour le recrutement d'un consultant spécialisé dans le domaine de développement des solutions web et mobile pour réviser et adapter l'application actuelle conformément aux besoins exprimés par les différents usagers du système de santé à différents niveaux.

2. Objectifs de la consultation

1. Objectif général :

Réviser et adapter le modèle digital de communication et de relance de la population cible des services de la PF et de la santé de la mère et du nouveau-né.

2. Objectifs spécifiques :

- Réaliser un état des lieux du modèle digital actuel et définir ses insuffisances.
- Réviser et adapter le modèle digital.
- Adapter et mettre à jour le guide d'utilisation du modèle digital.
- Animer les ateliers de discussion et de validation du modèle digital révisé.

3. Résultat attendu

Le modèle digital de communication et de relance de la population cible des services de la PF et de la santé de la mère et du nouveau-né est révisé, adapté, validé et fonctionnel.

4. Etapes

- Tenir une réunion avec le comité de pilotage du projet constitué de représentants de la Direction de la Population, de la DIM/Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et de l'UNFPA pour une mise au point sur les objectifs de l'activité, les orientations et l'identification des personnes ressources pour la poursuite de l'activité.
- Elaborer et finaliser la note méthodologique.
- Conduire des réunions avec les personnes ressources concernées.
- Développer une version adaptée du modèle digital.
- Adapter et mettre à jour le guide d'utilisation du modèle digital.
- Animer les ateliers de discussion et de validation de la version adaptée du modèle digital et de son manuel d'utilisation.
- Finaliser le modèle digital adapté.

5. Mission du (de la) consultant(e)

En étroite collaboration avec la Direction de la Population, le comité de pilotage et l'UNFPA, le ou la consultant (e) devra réaliser les activités suivantes :

- Réaliser une revue documentaire internationale et nationale en matière de l'utilisation du TIC/Digital Health.
- Réaliser un état des lieux de la version actuelle du modèle digital utilisé au niveau de 30 centres de santé de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.
- Adapter le modèle digital actuel en fonction des besoins identifiés par les usagers et les gestionnaires, notamment :
 - Le développement de l'accès pour les différents niveaux du système de santé.
 - L'intégration des deux composantes planification familiale et santé de la mère dans le même modèle digital.
 - L'intégration des recommandations soulevées par les différents intervenants suite aux formations et au suivi de la mise en œuvre.
 - Le développement du tableau de bord.
- Présenter et soumettre au comité de suivi la version adaptée du modèle digital.
- Procéder aux éventuels ajustements pouvant apparaître comme nécessaires.
- Préparer et animer les ateliers de discussion et de validation du modèle digital adapté.
- Soumettre le livrable définitif.

6. Livrables

- **Livrable 1** : Note Méthodologique validée.
- **Livrable 2** composé de :
 - Modèle digital adapté développé,
 - Manuel d'utilisation élaboré et finalisé,
 - Script définitif de la base de données et code source de la solution web adaptée.

7. Durée et lieu de la consultation

- La durée de la consultation est de 20 jours ouvrables étalés sur une période de 3 mois qui commencera à partir de la date de la signature du contrat.
- Le lieu de la consultation : Réunions de suivi en présentiel au niveau de Rabat ou à distance et implantation du modèle adapté au niveau de la Région de Tanger Tétouan Al Hoceima, Rabat.

8. Compétences et qualifications requises

L'appel à la consultation est ouvert aux consultants nationaux. Le ou la consultant (e) doit répondre aux qualifications suivantes :

- Formation spécialisée en développement des solutions web et mobiles.
- Une bonne connaissance du système national de santé.
- Expérience reconnue dans le domaine de développement des solutions web et mobiles.
- Une maîtrise de la langue française.
- Bonnes capacités de synthèses et de rédaction.

9. Dossier de candidature

- Offre technique :
 - o Une note méthodologique décrivant la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de cette consultation ;
 - o Un CV détaillé, mentionnant les expériences antérieures dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive ;
 - o Un calendrier d'exécution ;
- Une proposition financière séparée de l'offre technique.

10. Modalités contractuelles et financières

Un contrat de ladite consultation sera établi entre l'UNFPA et le (la) consultant(e). Le paiement sera effectué, selon les modalités de l'UNFPA, dans le cadre du projet de coopération entre le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et l'UNFPA et dans le cadre du Plan de Travail Annuel PTA MSPS-UNFPA 2022.

Le paiement de la consultation sera fait après la réception et la validation des livrables selon un calendrier de facturation détaillé lors de la signature du contrat.

11. Supervision de la consultation

- Le travail du ou de la consultant(e) sera réalisé en étroite collaboration avec l'équipe de la Direction de la Population / Division de la Planification Familiale en tant que coordonnateur de l'activité ;
- Les livrables doivent être validés par les commanditaires de la consultation (Direction de la Population/Division de la Planification Familiale/Service de la Programmation et des Activités de la Planification Familiale) et la Division de l'Informatique et des Méthodes.

12. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera par une commission constituée par des représentants du Ministère de la Santé et de l'UNFPA et se déroulera en deux étapes :

1. L'évaluation de l'offre technique.
2. L'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Les offres seront jugées sur les critères suivants :

1. La valeur technique de l'offre (note sur 100, pondération 70%).
2. L'offre financière (note sur 100, pondération 30%).

Il est demandé aux candidats que leurs offres comprennent les éléments nécessaires et suffisants à leur appréciation.

Le/la candidat/e retenu/e recevra un courrier par e-mail à l'adresse mail indiquée dans le CV, l'invitant à se présenter pour engager les procédures de consultation.

a. Analyse technique comparative des offres

Une note technique T sur 100 sera attribuée à chacune des offres selon le barème suivant :

Critères	Note
Profil, formation et diplômes	20
Expériences confirmées en lien avec la consultation	20
Pertinence de la note méthodologique	60
Total	100

Important : Seront systématiquement éliminées de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

- Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximale des offres techniques (100 points).
- Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références.

b. Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de la phase précédente, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant.

La note sera calculée au moyen de la formule suivante : $F=100 \cdot P \text{ min}/P$

(P : Prix de l'offre et Prix min : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant).

c. Analyse technico-financière

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat/e seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

- 70% pour l'offre technique ;
- 30% pour l'offre financière.

La note totale pondérée « N » permettant de classer les candidatures et retenir la mieux disant est : $N=0,7 \cdot T+0,3 \cdot F$.

Les candidatures seront classées en fonction du total pondéré « N ».

13. Dépôt du dossier de candidature

Les soumissionnaires intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leur dossier de candidature au plus tard le **5 Mai 2022**, à 23h00 GMT, aux adresses suivantes :

elakel@unfpa.org en mettant en copie (Cc) jazouli@unfpa.org

Important :

Le dossier (offre technique + offre financière) doit être envoyé aux deux mails ci-dessus mentionnés, via deux envois distincts.

L'objet de l'email de l'offre technique devra porter la mention :

N°4-Digitaliation/MSPS/UNFPA/2022/offre technique

L'objet de l'email de l'offre financière devra porter la mention :

N°4-Digitaliation/MSPS/UNFPA/2022/offre financière

NB : Tout dossier incomplet ou reçu en dehors du délai susmentionné ne sera pas pris en compte.

DS
SE